

# L'équipe du PCS

## COORDINATION GÉNÉRALE DU PCS

**Olivier DELANDE**, *Chef de projet*

Le chef de projet assure la coordination générale du Plan de cohésion sociale adopté par l'Administration communale et supervise les actions menées par son équipe. En tant que personne de référence, il propose des solutions concrètes pour mener à bien la politique de cohésion sociale. Il veille à la concrétisation du plan d'actions et supervise les budgets alloués. Il gère et contrôle les conventions de partenariats qui sont établies. Il s'assure que les membres de son équipe suivent des formations spécifiques qui leur permettent d'approfondir leurs connaissances et d'offrir un meilleur service aux citoyens. Enfin, il prend toutes les initiatives qui permettront de renforcer le rôle du PCS et de stimuler le réseau.



Axe 1

## INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE



**Angélique COLSON**, *Chargée de projets en insertion socio-professionnelle et en égalité des chances*

Le PCS travaille en collaboration étroite avec le secteur de l'insertion socio-professionnelle et le réseau associatif impliqués au niveau local. Concrètement, il met en relation les personnes à la recherche d'un emploi avec les professionnels actifs dans le secteur ainsi que le monde de l'entreprise. Il détecte aussi les besoins et les manquements des personnes en matière d'emploi et de formation. Cela permet de réfléchir à un plan d'action pour répondre aux attentes, tant des opérateurs que de la population. Des pistes de réflexion visant à améliorer le réseau sont proposées. Le suivi de la « Charte pour une commune égalitaire » à laquelle Sambreville adhère fait également partie des missions du PCS. La charte a été réalisée dans le but de promouvoir l'égalité des chances auprès du grand public et des professionnels.

Axe 2

## LOGEMENT

**Olivier DELANDE**

Des rencontres régulières, auxquelles participe le PCS sont organisées entre les acteurs du logement. Elles sont l'occasion de réfléchir aux pistes qui peuvent être dégagées afin d'améliorer l'accès au logement pour les personnes démunies ou qui rencontrent des difficultés. Tout ceci en étroite concertation avec la conseillère en logement.

Axe 3

## SANTÉ & RESCUE

**Olivier DELANDE**

En matière de santé, le PCS relève les constats et manquements établis grâce à l'expérience des professionnels de terrain et organise des rencontres avec les acteurs concernés afin de développer une politique intégrée relative à la santé et au bien-être de la population. Le PCS multiplie également, avec les acteurs du secteur, les actions afin de créer des synergies et de mutualiser les moyens existants.

**Paola LALLA**, *psychologue*

Le service Rescue accompagne les personnes ayant commis un passage à l'acte violent. Qu'elle soit victime ou auteure, chaque personne en difficulté doit pouvoir bénéficier d'une aide adéquate et d'un encadrement efficace et adapté à sa situation. Les jeunes, dès l'âge de 16 ans, peuvent s'adresser au service Rescue, ce qui permet à ce dernier de les sensibiliser pour endiguer la violence.



Axe 4

## RETISSAGE DES LIENS SOCIAUX, INTERGENERATIONNELS ET INTERCULTURELS

**Edmond THIBAUT-BUFFART**, *Coordinateur de la Plate-forme communale des quartiers*



L'asbl Plate-forme communale des quartiers a pour objectifs de renforcer la participation citoyenne et le retissage des liens sociaux. Elle joue un véritable rôle d'interface entre les citoyens, le secteur associatif et les institutions. Une réflexion permanente est menée et un soutien logistique et méthodologique est apporté aux différents comités de quartier existants sur Sambreville. Des actions permettant de stimuler le rassemblement des habitants et de réduire l'isolement des personnes sont organisées. Elles permettent aussi de responsabiliser les citoyens qui font partie des comités de quartier pour un « mieux vivre ensemble ». Régulièrement la Plate-forme organise, d'une part, des rencontres citoyennes pour faire le point sur la vie dans le quartier et préparer des projets permettant d'améliorer l'espace public (embellissement du quartier, aménagement d'un jardin communautaire, etc.) et, d'autre part, des rassemblements des acteurs du monde associatif et institutionnel qui permettent d'alimenter et d'améliorer les synergies et priorités dans les actions à mener.

**Amélie LUPERTO**, *Chargée de projets en interculturelité*

Dans le cadre de l'interculturalité, le PCS développe ses missions à deux niveaux, à savoir la relance et la transversalité. La fonction de relance répond à un objectif d'intégration par la participation citoyenne. A ce titre, le PCS tente de maintenir ou de (re)créer du lien entre les citoyens mais également entre ces derniers et le secteur associatif et institutionnel afin de mettre des actions en place.

La fonction transversale répond à un objectif d'inclusion sociale des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de manière à ce que ces personnes puissent jouir pleinement de leurs droits.

Plus concrètement, des espaces et des lieux de concertation entre professionnels vont être définis en vue d'établir et d'exécuter un plan d'action commun.

